Les Alpes-Maritimes atteignent la "Côte d'ordures"

LE MONDE | 30.04.09 | 13h31 • Mis à jour le 30.04.09 | 13h31

NICE CORRESPONDANT

Une colline d'ordures semble narguer les riverains de la décharge de la Glacière, à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes). *"C'est un désastre pour une région touristique"*, proclame Lionnel Luca, député (UMP) de la circonscription, qui se bat contre cette *"menace"* pour la santé publique. Les derniers résultats d'analyses, en 2008, ont révélé la présence dans le sol d'arsenic dans des proportions supérieures au seuil toléré.

AFP/MARTIN BUREAU
La décharge de la Glacière à Villeneuve-Loubet constitue une "menace" pour la santé public.

"Ce n'est plus la Côte d'Azur mais la Côte d'ordures !", s'insurge Serge Jover, président de l'Association de défense de l'environnement de Villeneuve-Loubet (Adev), qui demande de mettre un terme définitif à l'exploitation de cette décharge qui reçoit 300 000 tonnes de déchets par an. Les riverains ont repris espoir depuis que le préfet des Alpes-Maritimes, Francis Lamy, a confirmé, le 16 avril, la fermeture d'ici à juillet de ce centre d'enfouissement qui accueille la quasi-totalité des ordures de l'ouest de la Côte d'Azur.

"Le département est au pied du mur", estime le représentant de l'Etat, qui entend contraindre les communes concernées, dont Cannes et Grasse, à *"présenter leurs propres solutions"*. Une chose est sûre : il n'y pas de solution miracle à court terme. Le préfet soutient le plan départemental d'élimination des déchets, qui prévoit l'installation de nouvelles infrastructures d'ici trois à cinq ans. D'ici là, soutenu par le conseil général, il souhaite permettre l'incinération d'une partie des déchets dans deux cimenteries situées dans l'arrière-pays niçois... où des riverains ont commencé à se mobiliser.

"Trouver une solution au problème des déchets, chaque commune est d'accord, mais chez les autres !", ironise Eric Ciotti, président (UMP) du conseil général, pour qui la gestion des ordures est devenue le problème numéro un. Les Alpes-Maritimes devront probablement exporter mille tonnes de déchets par jour vers le Var ou les Bouches-du-Rhône.

Par ailleurs, le département a décidé de mettre fin au moratoire visant à fermer, en 2015 et 2018, les incinérateurs d'Antibes et de Nice, qui peuvent traiter au total près de 500 000 tonnes de déchets par an. Une partie des ordures de la Glacière y sera accueillie.

"Un centre d'enfouissement ou une décharge, c'est la seule issue possible à ce casse-tête. Le dossier est prêt, l'appel d'offres pourrait être lancé demain, mais depuis dix ans, nous n'arrivons pas à nous accorder sur un site", déplore Maxime Coullet, conseiller général en charge du dossier des déchets au niveau départemental. Face à un problème aussi complexe, *"il n'y a pas une mais des solutions"*, affirme M. Ciotti.

Paul Barelli